

ceptible d'empirer tant que cette menace est suspendue sur nos têtes, c'est-à-dire jusqu'au 1er juillet, parce que le Danemark va certainement encombrer le marché britannique de ses porcs et l'encombrer toujours davantage. Je ne pense pas qu'il y ait l'ombre d'un doute sur ce point et je crains le résultat. Tout va assez mal maintenant. Les éleveurs canadiens sont irrités qu'on leur conseille d'élever plus de porcs.

Il y a un moment, le ministre de l'Agriculture m'a repris. Il doit avouer que moi-même, au commencement de la session, je lui ai donné crédit de n'avoir pas recommandé une augmentation de la population porcine par sa propagande ou par son organe. Mais quand il adopte une ligne de conduite qui doit avoir pour résultat d'augmenter le nombre des porcs, à quoi lui sert de protester? Quelle était sa politique? La même que celle de son prédécesseur, mais plus prononcée. Il s'est prononcé plus vigoureusement en 1930. Il a acheté une quantité de bonnes truies de reproduction et les a accouplées,—je n'emploierai pas le terme parce que le ministre du Commerce pourrait me reprocher d'employer un langage antiparlementaire devant le comité,—il les a accouplées en "union libre", dirais-je. Or, que peut-on attendre d'une politique active de cette nature si ce n'est une augmentation du nombre des porcs et mille protestations des tories de la Chambre n'y feront rien. C'est la manière dont la population des porcs s'augmente et il n'y en a pas d'autres. Je pense que mon honorable ami le ministre de l'Agriculture ne devrait pas continuer cela plus longtemps. J'ai déjà crevé cette bulle de savon, et je crois qu'il est vraiment temps qu'on la creve. Les honorables députés de la droite me permettront de leur dire que les cultivateurs sont irrités quand ils songent que le ministre professe ne pas vouloir augmenter le nombre des porcs et qu'il adopte une ligne de conduite qui résultera en une augmentation. Il regarde de deux côtés et a deux politiques. Apparemment, il veut se sauver, si les prix baissent en disant: "Je n'ai pas recommandé une augmentation du nombre des porcs, mais étant donné que les cultivateurs s'étaient engagés en 1930 à élever plus de porcs, je leur ai indiqué la bonne voie en leur montrant à élever la bonne sorte de porcs". Autant de gagné pour la politique de 1930. Je ne veux pas me montrer dur pour le ministre de l'Agriculture, parce que je tâche de lier des relations agréables avec lui et je crois y avoir réussi, jusqu'à un certain point. Je ne crois pas pouvoir en dire autant en ce qui regarde le ministre du Commerce. Je ne me soucie pas de lier des relations agré-

bles avec lui après le sermon qu'il nous a servi l'autre jour. Avant de partir pour venir à la session un grand nombre d'agents du ministère de l'Agriculture, employés que je sais être compétents, sont allés en Saskatchewan et dans une petite partie de l'Alberta, avec des agents des ministères provinciaux de l'agriculture, pour commencer une campagne en vue d'augmenter la production des porcs. Ils peuvent avoir fait cela de leur propre chef, je n'en sais rien, mais je suis porté à croire le contraire; je crois que le ministre a autorisé ce voyage. Si je lis bien les journaux, je suis porté à croire qu'ils ont commencé une campagne pour augmenter la quantité et améliorer la qualité. Ils sont allés là pour se préparer à toute amélioration possible du marché, découlant de ces accords. Si jamais on a fait preuve de courage, ils en ont montré beaucoup, parce qu'ils se sont chargés de la mission la plus impopulaire dans laquelle ils puissent s'aventurer. Les porcs se vendaient 2 c. $\frac{1}{2}$ la livre et, dans bien des cas, les cultivateurs devaient aller chercher de l'eau à une distance de plusieurs milles pour les abreuver. C'est alors que ces "croisés" arrivent pour leur conseiller de produire un plus grand nombre de porcs. Vous auriez dû entendre ce que certains de ces cultivateurs ont dit. Je suis certain que le ministre du Commerce y aurait mis des objections, lui qui est si sensible quand on l'attaque.

Il est encore une ou deux autres questions sur lesquelles je désirerais appeler l'attention du Gouvernement. Le contingentement qui régit la production des éleveurs britanniques doit avoir été discuté à la conférence. Est-ce que les éleveurs britanniques vont avoir un contingentement afin de réglementer la production et l'accroissement possible? On a supposé que cela stimulerait beaucoup les éleveurs du pays et, afin d'empêcher qu'on n'aille trop loin, on prendrait des dispositions pour ne produire qu'un certain nombre de porcs,—pour la consommation du pays, nous dit-on,—quelque chose comme l'organisation d'un syndicat. Je me demande si le ministre de l'Agriculture voudra nous parler de cela. Je suis convaincu qu'il doit en savoir quelque chose. N'ayant pas sous les yeux le rapport de la commission britannique, nous ne pouvons que conjecturer. Peut-il nous dire si on établira en Grande-Bretagne un certain contingentement pour le produit étranger ou le produit national, ou pour les deux, ou pour ni l'un ni l'autre?

(Sur la proposition de M. Bennett, la séance est levée à dix heures et cinquante-huit minutes.)